

Merdignac, le 1er Juin 2026,

La Principale

Aux

Responsables légaux

Collège Per-Jakez Hélias

Objet : partenariat avec le PAEJ - Autorisations parentales

Chers parents, chers responsables légaux,

Depuis septembre 2024, un partenariat entre le collège Per-Jakez Hélias et le Point Accueil Écoute Jeunes Parenthèse a été mis en place. Ainsi, les élèves le souhaitant, et avec votre autorisation, pouvaient se rendre au pôle de proximité – Espace Ste Anne, pour être écouté de manière individuelle, gratuite et confidentielle par une éducatrice ou une psychologue.

Consciente de la difficulté à mettre en place un accompagnement extérieur, pour cette nouvelle année scolaire, le PAEJ sera désormais présent au sein du collège pour une permanence.

Les adolescents se trouvant dans une situation de stress ou de mal être pourront rencontrer individuellement et sur rendez-vous l'intervenant du PAEJ. Ceci permettra aux élèves, qui le demandent et/ou sur proposition d'un personnel du collège, de rencontrer un professionnel de l'écoute de manière confidentielle et gratuite.

Aussi, si vous le souhaitez, vous pouvez directement prendre contact avec le PAEJ aux coordonnées suivantes : parenthese@beauvallonasso.fr ou 06 07 97 42 17 (Marie Tallec) / 06 33 44 65 95 (Sarah Haugeard)

Afin de permettre à votre enfant de profiter de ce dispositif, je vous serai reconnaissante de bien vouloir remplir l'autorisation parentale ci-après.

Recevez, chers responsables, mes salutations distinguées.

La principale,
Stéphanie LE BRUN-JAN



Ce coupon est à remplir obligatoirement avant la rentrée 2026.

Je soussigné(e),,

responsable légal(e) de en classe de

- ☐ Autorise mon enfant à rencontrer les professionnels du PAEJ sur le temps scolaire
☐ N'autorise pas mon enfant à rencontrer les professionnels du PAEJ sur le temps scolaire

Date :

Signatures responsable(s) légal(aux)